

Communication et Management des Evènements

RNCP17950 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	320
Code(s) ROME	M1501, M1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel polyvalent élabore, conçoit et met en place des événements sportif culturel ou d'entreprise. Il conduit les projets événementiels et assure leur gestion. Il prend en charge l'organisation de festivals, de salons, de congrès... Il en envisage les aspects technique, sécuritaire, logistique et communicationnel. Il participe à la définition de la stratégie marketing et à la promotion de l'évènement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé de la licence professionnelle Communication et Management des Evènements est capable :

- de concevoir un cahier des charges d'un projet événementiel
- d'élaborer et de gérer le budget d'un événement
- d'organiser dans le respect des contraintes juridiques un événement
- d'organiser et de gérer la logistique nécessaire à l'organisation d'un événement
- de concevoir et créer un événement en tant qu'outil marketing ou de communication
- de manager l'équipe nécessaire à la réalisation de l'évènement

Compétences transversales

- de créer un plan de communication
- de mettre en place des outils de communication
- de communiquer en anglais
- de s'adapter à des commandes variées (culturelles, sportives, ou émanant d'entreprises telles que foires, congrès, salon)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activité accessibles à ce professionnel sont larges dans la mesure où l'évènementiel est présent dans tous les secteurs d'activité. L'évènement est présent aussi bien dans la diffusion culturelle, dans le sport, ou dans l'entreprise où l'évènement peut être utilisé comme outil de communication interne ou externe, ou comme outil marketing. Ce professionnel travaille dans le secteur événementiel, la communication publique et territoriale et la communication des entreprises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- chef de projet événementiel
- assistant chef de projet événementiel
- assistant communication d'entreprise interne ou externe
- chargé de communication d'entreprise de diffusion de spectacle
- assistant communication en collectivité territoriale

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 564 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 378
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Personnes ayant contribué aux enseignements et professionnel encadrant l'apprentissage

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE : Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://iut-angouleme.univ-poitiers.fr/site_v4/

<http://www.univ-poitiers.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17950/>